



## DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET/OU DE PASSEPORT

# Liste des pièces à fournir

### 1 PRÉ-DEMANDE EN LIGNE ► Procédure à privilégier

À effectuer sur le site [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr), puis à imprimer et à présenter lors de votre rendez-vous en mairie.

OU

#### FORMULAIRE CERFA

Complété avant le rendez-vous en mairie. Formulaire à retirer auprès de l'accueil de l'Hôtel de Ville.

### 2 PHOTOGRAPHIE

**1 photographie couleur récente de moins de 6 mois.**

Taille : 3,5 cm x 4,5 cm. Photo neutre, sans pliure ni trace. Fond uni et clair (fond blanc interdit). Expression neutre, regard face à l'objectif, bouche fermée, yeux visibles et ouverts, sans lunettes. Tête nue et visage dégagé. **Veillez à bien centrer votre visage.**

### 3 TIMBRE FISCAL

Achat en ligne sur le site [timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr).

Le jour du rendez-vous, se munir du récépissé (feuille, SMS, mail) sur lequel doivent être mentionnés le n° du timbre, la date achat, le montant et la date fin de validité.

#### Tarifs pour un passeport :

- Personne majeure : **86 €**
- Mineur de 15 ans et plus : **42 €**
- Mineur de moins de 15 ans : **17 €**

#### Tarifs pour une CNI :

- **Gratuit** en cas de 1<sup>ère</sup> demande et en cas de renouvellement si vous pouvez présenter le précédent titre.
- **25 €** en cas de perte ou de vol

### 4 IDENTITÉ

- **En cas de renouvellement** : titre à renouveler (original + photocopie).
- **En cas de perte** : déclaration de perte en mairie au moment de dépôt du dossier + original d'un document avec photo (2<sup>ème</sup> titre d'identité, carte vitale, permis de conduire sécurisé).
- **En cas de vol** : déclaration de vol (gendarmerie, commissariat) + original d'un document avec photo (2<sup>ème</sup> titre d'identité, carte vitale, permis de conduire sécurisé).

### 5 ÉTAT CIVIL

- **Acte de naissance de moins de 3 mois** si le titre à renouveler est périmé depuis plus de 5 ans et que la mairie de naissance n'est pas raccordée à COMEDec. (Vérification du raccordement de votre commune de naissance sur le site [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr)).
- **En cas d'utilisation d'un nom d'usage**, fournir un document permettant de le justifier : acte de décès, acte de mariage, jugement de divorce avec autorisation de porter le nom de l'ex conjoint.

### 6 DOMICILE

- **Justificatif de domicile de moins d'un an** (original + photocopie) : facture d'électricité/gaz/eau/téléphone /internet/ avis d'imposition sur le revenu/taxe d'habitation.
- **Pour une personne hébergée** : attestation d'hébergement faite par l'hébergeant, justificatif de domicile de l'hébergeant, pièce d'identité de l'hébergeant (CNI, Passeport ou titre de séjour).

### 7 PERSONNES MINEURES

Présence obligatoire du mineur lors du dépôt de la demande.

- **Présence du représentant légal muni de son titre d'identité** (original + photocopie).
- **Parents séparés avec jugement** : jugement de divorce ou de séparation précisant l'exercice de l'autorité parentale ainsi que la résidence de l'enfant.
- **Parents séparés sans jugement** : nous consulter avant le rendez-vous.
- **Garde alternée** : pièce d'identité et justificatif de domicile de l'autre parent + autorisation du 2<sup>nd</sup> parent.
- **Nom d'usage** : nous consulter avant le rendez-vous.

L'administration se réserve la possibilité de demander toute pièce complémentaire nécessaire à l'examen du dossier.

#### PRISE DE RENDEZ-VOUS OBLIGATOIRE POUR LE DÉPÔT DU DOSSIER.

Prise de rendez-vous en ligne sur [www.soisy-sous-montmorency.fr](http://www.soisy-sous-montmorency.fr) ou au 01 34 05 20 00.

Tout dossier incomplet ne pourra être traité, un nouveau rendez-vous sera fixé selon les disponibilités du planning.

Le retrait des titres se fait sans rendez-vous.

#### Service Administration Générale

Hôtel de Ville - 2 avenue du Général de Gaulle - 95230 Soisy-sous-Montmorency

☎ 01 34 05 20 00 ✉ [mairie@soisy-sous-montmorency.fr](mailto:mairie@soisy-sous-montmorency.fr)

🕒 **Lundi** : 13h30 ► 18h30 | **Mardi au vendredi** : 8h30 ► 11h15 et 13h30 ► 16h30 | **Samedi** : 8h30 ► 11h15

[SOISY-SOUS-MONTMORENCY.FR](http://SOISY-SOUS-MONTMORENCY.FR)



**Soisy**  
SOUS-MONTMORENCY